



## **RAPPORT DE GESTION**

**Périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2021**

## **RAPPORT DE GESTION ET D'ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS TERMINÉES LE 30 JUIN 2021**

*Le présent rapport de gestion et d'analyse (le « rapport de gestion ») des activités et de la situation financière de Les métaux NioBay inc. (« NioBay » ou la « Société ») pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2021 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de NioBay en date du 31 décembre 2020 et pour l'exercice terminé à cette date (les « états financiers annuels »). Le rapport de gestion est destiné à être complémentaire aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et aux notes afférentes au 30 juin 2021, pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2021 et 2020 (les « états financiers »).*

*Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Par conséquent, toutes les données financières comparatives présentées dans le rapport de gestion reflètent l'application uniforme des IFRS.*

*La direction de NioBay (la « direction ») est responsable de la préparation des états financiers et des autres renseignements financiers de la Société contenus dans le présent rapport de gestion. Le conseil d'administration (le « conseil ») a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la communication de l'information financière. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé entièrement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans le rapport de gestion sont en date du 26 août 2021, la date à laquelle le conseil a approuvé les états financiers, suivant la recommandation du comité d'audit. Toutes les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens (« \$ CA »), la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, sauf indication contraire.*

### **DESCRIPTION DES ACTIVITÉS**

NioBay est une entreprise qui œuvre dans le secteur des ressources minérales. Les activités de la Société consistent en l'acquisition, l'exploration, l'évaluation et la mise en valeur de propriétés minières. NioBay n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des gîtes minéraux viables sur le plan économique. NioBay sera un chef de file en matière d'environnement, de développement durable, de gouvernance et d'inclusion autochtone (« ESGI ») en soutenant le développement de mines intelligentes à faible consommation de carbone et de pratiques de gestion responsable de l'eau et de la faune. Le consentement et la pleine participation des communautés autochtones dans lesquelles nous exerçons nos activités seront essentiels à notre succès.

Les actifs de NioBay sont tous situés au Canada. L'actif principal de NioBay est une participation de 100 % dans le projet James Bay Niobium situé à 42 km au sud de Moosonee, dans les basses terres de la baie James, en Ontario (le « projet James Bay » ou le « projet »). NioBay détient en outre : i) le projet de niobium et tantale Crevier (le « projet Crevier »), situé à 53 km au nord de la municipalité de Girardville (Québec), par l'entremise de sa participation de 72,5 % dans la filiale Les Minéraux Crevier inc. (« MCI »), et ii) une participation de 48 % dans certains titres miniers dans la région de Chibougamau (Québec), en vertu d'une entente de coentreprise avec SOQUEM inc.

Les actions ordinaires de la Société se négocient à la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») sous le symbole NBY. Au 25 février 2021, les actions ordinaires de NioBay se négocient sur le OTCQB Venture Market, un marché américain exploité par OTC Markets Group Inc. (« OTC ») à New York, sous le symbole « NBYCF ».

### **PROJET JAMES BAY NIOBIUM**

En juin 2016, la Société a acquis le projet James Bay de Barrick Gold Inc., James Bay Columbium Ltd et Goldcorp Inc. La propriété est située dans le district de Cochrane, dans les basses terres de la baie James du nord-est de l'Ontario et couvre une superficie de 8 833 hectares. Les droits de propriété sont détenus par l'entremise d'un bail minier de la Couronne, enregistré au nom de la Société. Le bail minier a été renouvelé pour une durée de dix (10) ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018. Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko ») détient une redevance de 1,0 % sur tous les produits issus du projet James Bay.

Le gîte du projet James Bay a été découvert en 1966 par Consolidated Morrison Explorations Limited. Plus de 14 000 m de forage d'exploration et de détail réalisé à l'époque ont permis de définir le gîte jusqu'à une profondeur maximale de 275 m. Le gîte a été foré sur une longueur de 730 m. Le fonçage d'un puits d'exploration a permis l'analyse des conditions du sol et l'extraction d'un échantillon en vrac de 225 t. Le traitement subséquent de minerai à l'échelle pilote a démontré une excellente qualité du concentré de pyrochlore avec peu d'impuretés et un taux de récupération élevé de 78 %.

À la suite de l'acquisition du projet James Bay, la Société a réuni et compilé toutes les données historiques. Une équipe de géologues a procédé au nettoyage et à une nouvelle description des carottes de forages historiques, et plus de 600 échantillons provenant de 12 sondages historiques représentatifs ont fait l'objet d'une réanalyse. En mai 2017, la Société a présenté les résultats d'essais métallurgiques préliminaires effectués par SGS Lakefield (« SGS ») en Ontario sur des échantillons de carottes issues de la campagne de forage historique. En novembre 2017, la Société annonçait une estimation des ressources minérales (« ERM ») initiale, dont une mise à jour a été présentée en novembre 2018 (l'« ERM 2018 ») et en juillet 2020 (l'« ERM 2020 »), comme cela est décrit à la rubrique « *Estimation des ressources minérales* » du présent rapport. En novembre 2020, la Société a déposé l'étude économique préliminaire indépendante (l'« EEP ») sur le projet James Bay préparée conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 ») décrite ci-dessous sous la rubrique « *Étude économique préliminaire* ».

#### Entente de protection

Dans le cadre du processus d'obtention du permis d'exploration pour son programme de forage 2020 (le « programme de forage 2020 »), la Société et le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario (le « MEDNM ») ont communiqué avec toutes les parties concernées dans le secteur du projet James Bay, y compris la Première Nation Moose Cree (« PNMC »). Le 29 janvier 2019, le MEDNM a délivré le permis d'exploration à la Société.

La Société n'avait pas l'intention de démarrer le programme de forage 2020 sans le soutien de la PNMC. À ce titre, la Société a entamé la négociation d'une entente de protection (l'« entente de protection ») avec la PNMC qui a été conclue le 24 décembre 2019. L'entente de protection établit une relation mutuellement bénéfique, coopérative et productive entre la Société et la PNMC (collectivement les « parties »), y compris un mécanisme de communication efficace, d'échange d'informations et de discussions significatives concernant le programme de forage 2020. L'entente de protection définit également la manière dont les parties vont collaborer afin d'assurer que le programme de forage 2020 est mené selon de hauts standards environnementaux et de sécurité, tout en respectant les droits ancestraux et issus de traités de la PNMC. Le 1<sup>er</sup> février 2021, la Société a annoncé la signature de la mise à jour de l'entente de protection avec la PNMC en appui au programme de forage d'exploration de NioBay pour 2021 (le « programme 2021 »). La mise à jour de l'entente de protection établit un cadre pour une communication efficace, l'échange d'informations, la protection de l'environnement et l'inclusion des entreprises de la PNMC dans le programme 2021.

#### Estimation des ressources minérales

En novembre 2017, la Société a fait état d'une première estimation des ressources minérales pour son projet James Bay, préparée conformément au Règlement 43-101, dans la foulée de son programme de re-description et de rééchantillonnage de carottes de forage historiques représentatives. En novembre 2018, la Société a annoncé une augmentation des ressources minérales estimées par rapport à l'ERM initiale découlant de la modification du facteur de tonnage. L'ERM initiale, l'ERM 2018 et l'ERM 2020 ont été préparées par Roscoe Postle Associates Inc. (« RPA »). La date de prise d'effet de l'ERM 2020 est le 9 juillet 2020 et le rapport technique conforme au Règlement 43-101 s'y rattachant est déposé sur SEDAR.

Les faits saillants de l'ERM 2020 :

| Catégorie | Tonnes | Teneur (% Nb <sub>2</sub> O <sub>5</sub> ) | Nb <sub>2</sub> O <sub>5</sub> contenu (Mkg) |
|-----------|--------|--------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Indiquées | 29,7   | 0,53                                       | 158                                          |
| Présumées | 33,8   | 0,52                                       | 177                                          |

#### Remarques :

1. Les normes de l'ICM (2014) ont été suivies pour les ressources minérales.
2. Les ressources minérales sont rapportées à une teneur de coupure de 0,3 % Nb<sub>2</sub>O<sub>5</sub> basé sur un scénario souterrain, des coûts d'exploitation de 70 \$ CA/tonne et un taux de récupération métallurgique de 70 %.
3. Les ressources minérales sont estimées selon un prix du niobium à long terme de 40 \$ US/kg et un taux de change \$ US/\$ CA de 1:1,2.
4. Une densité apparente de 2,93 g/cm<sup>3</sup> a été utilisée.
5. Une épaisseur d'exploitation minimale d'approximativement 7,5 m a été utilisée.
6. Les ressources situées dans un pilier de surface d'une épaisseur de 46 m ont été exclues.
7. Les personnes qualifiées de RPA pour l'estimation sont Dorota El Rassi, P.Eng. et Paul Chamois, P.Geo.

RPA a recommandé un deuxième programme de forage, incluant 9 000 mètres, visant à convertir des portions des ressources présumées vers la catégorie des ressources indiquées et à augmenter l'étendue des ressources minérales latéralement, en plus d'études environnementales, d'ingénierie et métallurgiques requises afin d'appuyer des études dans le futur.

## Étude économique préliminaire

Le 27 novembre 2020, NioBay a déposé l'EEP pour son projet James Bay, préparée avec la société d'ingénierie indépendante G Services Miniers inc. (« G Mining »). En raison de la géométrie et de l'emplacement du gîte, soutenu par les principes ESGI de la Société, trois scénarios d'exploitation ont été évalués : une mine à ciel ouvert (scénario n° 1), une mine souterraine (scénario n° 3) et un hybride des deux méthodes d'exploitation (scénario n° 2). Les détails des faits saillants financiers et techniques des trois scénarios sont disponibles sur le site web de NioBay et le rapport technique conforme au Règlement 43-101 s'y rattachant est déposé sur SEDAR.

### Faits saillants de l'EEP

|                                                                           | Ciel ouvert                           | Ciel ouvert + souterraine             | Souterraine                           |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Taux de rendement interne (« TRI ») avant impôt                           | 33,6 %                                | 33,4 %                                | 26,0 %                                |
| Valeur actuelle nette (« VAN ») avant impôt (8 %)                         | 1 475 M\$                             | 1 268 M\$                             | 1 104 M\$                             |
| Période de recouvrement (ans) avant impôt                                 | 2,6 ans                               | 2,5 ans                               | 3,8 ans                               |
| TRI après impôt                                                           | 27,5 %                                | 27,0 %                                | 21,6 %                                |
| VAN après impôt (8 %)                                                     | 1 008 M\$                             | 856 M\$                               | 733 M\$                               |
| Période de recouvrement (ans) après impôt                                 | 3,2 ans                               | 3,1 ans                               | 4,3 ans                               |
| Coûts en immobilisations avant la production (incl. 25 % en éventualités) | 510,5 M\$                             | 482,0 M\$                             | 579,0 M\$                             |
| Durée de vie de la mine (« LOM »)                                         | 30 ans                                | 23 ans                                | 23 ans                                |
| Production annuelle moyenne de niobium (LOM)                              | 5 470 t Nb                            | 6 213 t Nb                            | 6 283 t Nb                            |
| Total des ressources minérales extraites                                  | 70,8 Mt                               | 53,7 Mt                               | 53,6 Mt                               |
| Teneur moyenne extraite                                                   | 0,44 % Nb <sub>2</sub> O <sub>5</sub> | 0,51 % Nb <sub>2</sub> O <sub>5</sub> | 0,51 % Nb <sub>2</sub> O <sub>5</sub> |
| Revenu brut après la redevance (LOM)                                      | 9 264 M\$                             | 8 360 \$/t                            | 8 454 \$/t                            |
| Flux de trésorerie d'exploitation après impôt (LOM)                       | 3 581 M\$                             | 2 696 M\$                             | 2 536 M\$                             |
| Coût C1 (LOM)*                                                            | 16,10 \$US/kg Nb                      | 18,45 \$US/kg Nb                      | 19,11 \$US/kg Nb                      |
|                                                                           | 48,48 \$/t                            | 63,85 \$/t                            | 66,94 \$/t                            |
| Coût tout compris (coût de maintien + fermeture + coût d'exploitation)    | 17,58 \$ US/kg Nb                     | 20,52 \$ US/kg Nb                     | 21,43 \$ US/kg Nb                     |
|                                                                           | 52,93 \$/t                            | 70,98 \$/t                            | 75,08 \$/t                            |
| Prix du niobium LOM                                                       | 45 \$ US/kg Nb                        | 45 \$ US/kg Nb                        | 45 \$ US/kg Nb                        |
| Taux de change (\$ CA/\$ US)                                              | 1,30                                  | 1,30                                  | 1,30                                  |

\*Le coût C1 est le coût du site minier et du transport

### Coûts en immobilisations

| Coûts en immobilisations par secteur (en millions de \$ CA) | Ciel ouvert   | Ciel ouvert + souterraine | Souterraine   |
|-------------------------------------------------------------|---------------|---------------------------|---------------|
| Infrastructure                                              | 133,58        | 133,58                    | 112,61        |
| Énergie & électricité                                       | 31,49         | 31,49                     | 31,49         |
| Gestion des eaux et des résidus                             | 31,41         | 13,58                     | 20,48         |
| Équipement minier - dans la fosse                           | 29,41         | 29,41                     | -             |
| Usine de traitement                                         | 69,99         | 69,99                     | 99,99         |
| Autres équipements                                          | 5,61          | 5,61                      | 5,61          |
| Frais de construction indirects                             | 35,02         | 32,70                     | 34,77         |
| Services généraux                                           | 40,41         | 37,73                     | 40,12         |
| Coûts de préproduction, de démarrage et de mise en service  | 31,46         | 31,49                     | 117,73        |
| Éventualités                                                | 102,09        | 96,39                     | 115,74        |
| <b>Coûts en immobilisations totaux</b>                      | <b>510,45</b> | <b>481,95</b>             | <b>578,69</b> |
| Coûts de maintien                                           | 283,16        | 359,12                    | 416,08        |
| Restauration du site                                        | 32,42         | 23,99                     | 20,69         |

#### Coûts d'exploitation

| Coûts d'exploitation par secteur (\$ CA/t) | Ciel ouvert  | Ciel ouvert + souterraine | Souterraine  |
|--------------------------------------------|--------------|---------------------------|--------------|
| Coûts miniers*                             | 12,39        | 26,47                     | 29,44        |
| Frais de traitement                        | 14,60        | 14,62                     | 14,62        |
| Coûts du convertisseur                     | 11,48        | 12,76                     | 12,89        |
| Frais administratifs et généraux           | 10,00        | 10,00                     | 10,00        |
| <b>Total</b>                               | <b>48,47</b> | <b>63,85</b>              | <b>66,94</b> |
| <b>\$ US/kg Nb</b>                         | <b>16,10</b> | <b>18,45</b>              | <b>19,11</b> |

\* Coût minier unitaire de 4,43 \$/t basé sur un ratio de décapage de 1,8, incluant le remaniement des empilements de minerai.

L'ÉÉP est de nature préliminaire; elle comprend des ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives géologiquement pour se voir appliquer des considérations économiques qui leur permettraient d'être catégorisées comme réserves minérales, et il n'y a aucune certitude que l'ÉÉP sera réalisée. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

#### Possibilités d'accroître la valeur

Des études seront effectuées pour déterminer le scénario minier le plus approprié parmi les trois envisagés. Vous trouverez ci-dessous des exemples d'éléments et de programmes visant à améliorer la valeur du projet et qui pourront être inclus dans une éventuelle étude de faisabilité :

- Les premiers résultats métallurgiques indiquent qu'il existe une probabilité d'améliorer le taux de récupération global au-dessus de 80 %.
- Les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé un programme d'un milliard de dollars pour soutenir le développement des infrastructures dans le nord de l'Ontario. La Société croit que les coûts en immobilisations associés à l'accès routier et à la ligne électrique pourraient être admissibles à ces types de programmes.
- Les futurs programmes de forage explorent la zone à haute teneur inclinée vers le nord tel que décrit à la rubrique « *Potentiel d'exploration* ».
- Des études géotechniques et des forages seront nécessaires pour établir les critères de conception des pentes de la fosse à ciel ouvert qui permettraient potentiellement d'accentuer les angles et de réduire le ratio de décapage (scénarios n° 1 et n° 2). De même, pour le souterrain, l'épaisseur du pilier de surface sera évaluée et pourrait être réduite, augmentant ainsi la récupération de minerai (scénario n° 3).
- Intégration de l'automatisation pour réduire les besoins en personnel (scénarios n° 2 et n° 3).
- La production minière devrait être limitée à un maximum de 5 % du marché mondial du ferromagnésium. Cependant, le gîte peut fournir du matériel supplémentaire afin de maintenir la part de marché advenant une croissance de la demande.

#### Potentiel d'exploration

Le programme de forage 2020 a clairement démontré la présence d'une grande zone à haute teneur inclinée de 20 à 30 degrés vers le nord au centre du gîte. Les résultats de ces sept (7) sondages ont mené à une augmentation de 14 % des ressources indiquées et de 37 % des ressources présumées. La direction estime que cette zone à haute teneur pourrait continuer à s'étendre en profondeur sous une série de trous de forages historiques peu profonds au nord. Ce secteur sera une cible hautement prioritaire pour la prochaine campagne de forage. Si cette hypothèse géologique est confirmée, une telle zone à haute teneur pourrait être bénéfique au scénario souterrain et sera donc évaluée en détail.

Au quatrième trimestre de 2020, la Société a complété un levé aéromagnétique détaillé à haute résolution couvrant l'ensemble de la propriété, y compris le permis minier et les 306 nouveaux titres miniers adjacents. Ce levé permettra de mieux comprendre la formation des différentes lithologies de la région et pourrait révéler d'autres cibles d'exploration, sachant que les carbonatites dans le monde ont une forte tendance à se retrouver en grappes. En juin 2021, la Société a reçu une partie des résultats. Une fois tous les résultats obtenus, elle réalisera un modèle 3D des résultats interprétés.

### Exploitation minière

L'EEP considère l'exploitation minière à ciel ouvert dans le scénario n° 1 en utilisant une flotte minière détenue par l'exploitant. Cependant, les deux autres scénarios sont aussi intéressants que le scénario n° 1.

L'exploitation à ciel ouvert est possible étant donné que le gîte est près de la surface dans les formations du socle recouvertes de sédiments et de mort-terrain d'une épaisseur de 10 à 20 m. Un ruisseau coule sur le gîte et nécessitera un déplacement vers le nord à l'extérieur de l'empreinte minière d'ici la troisième année d'exploitation.

La mine à ciel ouvert sera exploitée pendant 24 ans, période pendant laquelle les matériaux à faible teneur seront entreposés et traités à la fin de la vie de la mine. Un seuil de coupure de 0,12 % Nb<sub>2</sub>O<sub>5</sub> a été appliqué pour la mine à ciel ouvert, ce qui a donné 70,8 Mt d'alimentation de l'usine. Un total de 198 Mt de matériel sera extrait pour un ratio de décapage LOM moyen de 1,8.

Pendant la pré-production, un total de 5 Mt est extrait pour fournir des matériaux de construction pour le parc à résidu et pour décaper le mort-terrain. Le taux d'extraction initial est ensuite établi à 7 Mt / an pendant les quatre premières années et augmente jusqu'à 10 Mt / an à la huitième année d'exploitation. La flotte minière sera composée de camions rigides de 64 tonnes jumelés à des pelles hydrauliques avec des godets de 7 m<sup>3</sup> soutenus par des chargeuses frontales.

### Métallurgie et traitement

Le procédé sélectionné a été développé en utilisant la technologie disponible et en conservant certains aspects des travaux historiques effectués. Le schéma de traitement et les critères de conception sont basés sur l'interprétation des résultats préliminaires des essais métallurgiques et des pratiques de l'industrie. La description du scénario de traitement vise un débit nominal de 2,4 Mt / an et une disponibilité de l'usine de traitement de 93 %. Le scénario retenu comprend un circuit gravitaire intermédiaire éliminant près de 42 % de la masse avec des pertes de niobium limitées. Cette particularité du procédé minimise les besoins d'énergie et réduit considérablement le volume de pulpe, abaissant ainsi les coûts des réactifs. La consommation de réactifs a été estimée en fonction des résultats métallurgiques préliminaires.

Le faible indice de broyabilité du minerai et le broyage grossier requis pour une bonne libération des minéraux de niobium minimisent la puissance requise pour le broyage. Un total de 1 900 kW a été estimé pour toute la phase de broyage afin de préparer le minerai pour le traitement. Le procédé comportera deux étapes de broyage avec une étape intermédiaire de gravité, suivies du déschlammage de la pulpe, de la séparation magnétique, de trois étapes de récupération de minéraux spécifiques avant la flottation du niobium. Le concentré de niobium sera lixivié, filtré et une séparation gravimétrique sera effectuée pour générer deux qualités de concentré. Les concentrés finaux seront séchés et ensachés pour ensuite être acheminés au convertisseur.

Une série d'essais métallurgiques ont été effectués à SGS au cours de l'année, avec des résultats confirmant un taux de récupération de 78 % et une teneur élevée en niobium dans le concentré et une faible teneur en impuretés, comme les résultats de l'essai pilote effectué dans les années 1960.

### Infrastructure proposée

L'accès au site minier se fera par une route quatre saisons de 38,0 km à partir de la rive est de la rivière Moose au sud de Moosonee. Un tunnel à une voie de 4,0 km est prévu pour traverser la rivière Moose et un dernier tronçon de route de 2,6 km sera relié à la route existante menant à Moosonee, près de la sous-station Renison de Hydro One. De Moosonee, le chemin de fer d'Ontario Northland se rend à Cochrane et de là, à la route provinciale 11.

L'électricité sera fournie à partir du réseau de Hydro One avec une connexion à partir de la sous-station Renison. Cette sous-station alimentait la ligne de transport de Five Nations Energy Inc. desservant la mine de diamants Victor de DeBeers, maintenant fermée.

Les activités minières et l'usine de traitement seront soutenues par des services auxiliaires situés sur le site, notamment un atelier d'entretien, un entrepôt, un vestiaire, un entrepôt d'explosifs, un entrepôt de carburant, un bâtiment administratif et un camp d'exploitation. D'autres infrastructures sont prévues à Moosonee, telles qu'un terminal de transit de matériel, un laboratoire et un bâtiment administratif pour des fonctions de soutien telles que la comptabilité, les ressources humaines et autres.

### Environnement et restauration du site

On prévoit que le projet nécessitera un examen en vertu de la *Loi fédérale sur l'évaluation d'impact* coordonné avec l'évaluation environnementale de portée provinciale. La Société proposerait la participation active des communautés des Premières Nations touchées à la conception, à la collecte de données de base et au suivi de la surveillance environnementale. Ce n'est que dans le scénario n° 1 que l'on prévoit un permis du ministère fédéral des Pêches et des Océans pour le réaligement d'un ruisseau. Des exemples d'autres permis provinciaux qui seront requis : Permis de prélever de l'eau; *Loi sur l'amélioration des terres et des rivières*; et approbation(s) de conformité environnementale (air et eau).

En Ontario, une mine doit déposer un plan de fermeture avant de commencer la construction. Il est prévu qu'avec la participation active des communautés des Premières Nations touchées, le plan de fermeture sera intégré à la conception de la mine et aux approbations environnementales. Le plan de fermeture doit également inclure une garantie financière pour la fermeture et la remise en état du site minier.

### Engagement des parties prenantes

L'engagement des parties prenantes inclura les individus et les communautés intéressés ou touchés par le développement potentiel. Cependant, il y aura un plan d'engagement négocié distinct avec les communautés des Premières Nations potentiellement touchées, en reconnaissance de leurs droits ancestraux protégés par des traités. NioBay collaborera avec la ou les communautés des Premières Nations pour concevoir un plan d'engagement afin de s'assurer que les approbations environnementales soient pleinement conformes à leurs valeurs. À mesure que les futurs travaux d'exploration et/ou les travaux environnementaux de base progressent, la PNMC pourrait souhaiter une autre entente à plus long terme touchant son implication environnementale et commerciale dans le projet.

En juillet 2021, la Société a annoncé la nomination de M. Philip Sutherland Jr. à titre de conseiller autochtone. M. Sutherland est membre de la PNMC et possède de l'expérience dans la préparation à l'emploi et d'autres formations dans les collectivités éloignées afin d'appuyer la participation des Autochtones à l'industrie minière partout au Canada. Philip sera responsable de la coordination des réunions, de la facilitation de la correspondance communautaire, de la participation des membres et de la rencontre des utilisateurs des terres. De plus, il soutiendra les études environnementales de base et supervisera directement les activités d'exploration sur le terrain.

NioBay continue ses discussions avec la PNMC en ce qui concerne la campagne de forage et d'autres activités potentielles sur le site, comme indiqué à la rubrique « *Entente de protection* », malgré la COVID-19, comme indiqué ci-dessous à la rubrique « *Coronavirus (COVID-19)* ». NioBay a été accueillie le 5 mars 2020 par la PNMC afin de fournir une mise à jour à la communauté, et afin de discuter du programme de forage 2020 et des opportunités de collaboration dans le futur. NioBay a également présenté les résultats de l'EEP du projet le 15 octobre 2020. Malheureusement, la pandémie de COVID-19 a empêché la Société d'organiser des séances d'information en personne avec la communauté. Par conséquent, la Société est restée en contact virtuel avec le conseil de la PNMC pendant toute cette période et compte reprendre ses séances d'information officielles dès que cela sera possible.

NioBay estime que ses projets peuvent soutenir l'appel à la réconciliation économique de la Commission de vérité et réconciliation.

### Personnes qualifiées indépendantes

L'EEP a été préparée pour NioBay par G Mining et d'autres firmes d'experts-conseils, tous des personnes qualifiées (« PQ ») en vertu du Règlement 43-101. L'EEP a été coordonnée par le chef de la direction de NioBay, Claude Dufresne, ing. La Société et les PQ indépendantes comprennent :

- G Mining : Louis-Pierre Gignac, P.Eng., M.Sc.A, CFA; Antoine Champagne, P.Eng.; Paul Murphy, P.Eng.; et Carl Michaud, P.Eng.
- NioBay : Jacquelin Gauthier, géo. (NioBay); Pierre Pelletier, ing. (consultant métallurgie)



### *La campagne de forage d'exploration 2021*

Le 8 janvier 2021, la Société a reçu un permis d'exploration valide pour trois ans du MEDNM pour forer jusqu'à 20 000 mètres ou environ 20 à 30 trous de forage dans le cadre du programme 2021. Le premier objectif de NioBay est de réaliser un schéma de forage intercalaire qui permettra à la Société de transférer la majorité des ressources présumées dans la catégorie des ressources indiquées. Son deuxième objectif est de tester le prolongement de la zone à haute teneur inclinée vers le nord.

La Société prévoyait de commencer le forage au début de février 2021. Le 16 février 2021, la Société a annoncé que les restrictions dues à la pandémie de COVID-19, des conditions météorologiques difficiles et des problèmes avec des entrepreneurs ont contribué à des retards dans la construction du sentier d'hiver de 60 km menant au site d'exploration. De plus, pendant la construction du sentier d'hiver, les entrepreneurs de NioBay ont accédé, malgré l'instruction de la Société de ne pas le faire, à un corridor non autorisé d'un chemin d'hiver parallèle (Wetum) au sentier d'exploration, ce qui a suscité des préoccupations chez la PNMC. En raison des circonstances ci-dessus, la Société, en collaboration avec les dirigeants de la PNMC, a choisi de reporter le programme 2021 de la saison hivernale et de s'engager à soutenir un processus d'engagement communautaire amélioré avec la PNMC.

En juillet 2021, la Société a annoncé qu'elle finalisait les discussions avec les entrepreneurs de forage pour un programme de forage d'automne. Ce programme de forage intercalaire de 12 000 m devrait être lancé au troisième trimestre de 2021 et s'étendra jusqu'à l'hiver 2022. En plus du programme susmentionné, l'équipement de forage peut également être utilisé pour soutenir des études géotechniques et hydrogéologiques dans le cadre des études environnementales de base.

### *Niobium de qualité batterie*

En avril 2021, la Société a annoncé le début d'une série d'essais hydrométallurgiques pour la production de niobium de qualité batterie à son projet James Bay. NioBay a également annoncé des essais supplémentaires pour produire du matériau précurseur pour les batteries au niobium, mais cette fois à partir de son projet Crevier. La première série de tests sera effectuée par SGS et les premiers résultats sont attendus au T4-2021.

### **PROJET CREVIER**

Le projet Crevier est détenu par l'entremise de MCI, une société privée détenue à 72,5 % par la Société et à 27,5 % par Niobec inc., une filiale en propriété exclusive de Magris Resources Inc., et est situé au nord du lac Saint-Jean, dans le comté de Roberval (Québec). Le gîte Crevier a été découvert en 1975 par SOQUEM. En 2010, Met-Chem Canada inc. a préparé une évaluation économique préliminaire de la mise en valeur des ressources de niobium et tantale, après quoi quelques études de niveau faisabilité ont été réalisées, y compris un projet pilote de traitement.

La Société détient une option, sans date d'échéance, pour acquérir une participation supplémentaire de 15 % dans MCI en payant, en espèces ou en actions, au gré de la Société, 750 000 \$ à l'actionnaire sans contrôle, après quoi la Société pourrait être forcée par l'actionnaire sans contrôle (à n'importe quel moment durant la période subséquente de 18 mois) d'acquérir la participation restante de 12,5 % dans MCI en payant un montant total de 2,25 millions de dollars.

En janvier 2019, la Société a amorcé l'évaluation au bureau du projet Crevier. À la suite de cette évaluation, la Société a débuté une série d'essais métallurgiques. De l'échantillon en vrac de quinze tonnes qui a été extrait du gîte au début juin 2019, une partie a été expédiée au centre de recherche COREM à Québec. Les essais métallurgiques en cours visent à tester des technologies innovantes en mettant l'accent sur les technologies de préconcentration et de nouveaux réactifs développés au cours des dernières années. Ces essais métallurgiques vont utiliser de nouvelles techniques et de nouveaux équipements, en vue d'augmenter les teneurs en niobium et tantale des concentrés ainsi que la récupération globale. Les résultats étaient initialement attendus vers la fin du troisième trimestre de 2020, mais COREM a dû arrêter temporairement ses opérations en raison de la COVID-19, comme discuté ci-dessous à la rubrique « Coronavirus (COVID-19) ». La Société a repris les tests en mars 2021 et les résultats sont attendus au T3-2021.

En lien avec ces travaux, la Société a annoncé l'obtention d'une subvention pouvant atteindre 144 800 \$ du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, ainsi qu'un deuxième octroi du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec d'un montant pouvant atteindre 108 600 \$.

Selon les résultats de ces essais, la Société pourrait évaluer diverses options pour pousser plus loin la mise en valeur du projet Crevier.



## **CONVENTION D'OPTION**

Le 7 mai 2021, la Société a clôturé une convention d'option (la « convention d'option ») avec Les Ressources Tectonic inc. (« Tectonic ») en vue d'acquérir un intérêt de 100 % dans deux propriétés, Gouin Est et Gouin Ouest (les « propriétés Gouin »). La convention d'option prévoit un total de 190 000 \$ en paiements en espèces, 430 000 \$ payables au gré de NioBay en espèces ou en actions ordinaires de NioBay et 1,65 million de dollars en engagement de travaux, sur une période de six ans. Les premiers versements, payables à la réception des approbations réglementaires, sont de 10 000 \$ en espèces et de 20 000 \$ représentés par l'émission de 22 591 actions ordinaires de NioBay. De plus, la convention d'option prévoit un engagement de travaux de 50 000 \$ à exécuter sur les propriétés Gouin d'ici le 31 août 2021. À la levée de l'option, une redevance de 1 % NSR sera accordée à Tectonic, rachetable par NioBay pour 250 000 \$ à tout moment pendant la période d'option (1,5 million de dollars après la période d'option).

Au cours du mois d'août 2021, la Société a complété des activités de prospection, incluant de l'échantillonnage sur les propriétés Gouin et révise actuellement les résultats de ce programme.

## **PERSONNE QUALIFIÉE**

Claude Dufresne, ing., a agi comme personne qualifiée aux termes du Règlement 43-101. Il a examiné et approuvé les renseignements techniques et scientifiques contenus dans le présent rapport. M. Dufresne est le président et chef de la direction de NioBay.

## **MARCHÉ DU NIOBIUM**

Le niobium est utilisé sous diverses formes telles que l'oxyde, le métal pur, les alliages mères de nickel et les alliages avec d'autres métaux nobles et sous sa forme la plus utilisée, le ferroniobium, représentant environ 90 % de la production de niobium. Le ferroniobium (« FeNb ») est utilisé comme additif dans la production d'aciers de haute qualité qui sont principalement utilisés dans la fabrication d'automobiles, de ponts, de gratte-ciel et d'autres grandes structures en acier, de pipelines et d'aciers inoxydables. L'ajout de niobium dans l'acier renforce et allège l'acier, le rend plus résistant à la corrosion, facilite son soudage et l'aide à résister aux forces sous haute pression et haute température. L'ajout de niobium a donc un impact positif sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère ce qui lui confère une reconnaissance de métal « vert ». La demande de niobium est donc directement liée à la fabrication de ces aciers et au développement de nouveaux aciers spécialisés.

En outre, des développements récents dans la technologie de fabrication de batteries ont impliqué l'utilisation de niobium comme matériau d'anode et comme matériau de couverture pour les matériaux de cathode, ce qui pourrait indiquer une augmentation de la demande de niobium de qualité batterie. L'augmentation potentielle de la demande du marché pourrait être importante et la Société entend devenir un participant actif dans l'électrification des véhicules et/ou d'autres dispositifs.

Le niobium est classé comme un métal critique et stratégique pour les États-Unis, le Canada, l'Europe et certains pays asiatiques. Il n'y a que trois grands producteurs, CBMM et Catalao au Brésil et Niobec au Canada.

## **CORONAVIRUS (COVID-19)**

La durée et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connus à l'heure actuelle, tout comme l'effet des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et autres organismes afin de tenter de limiter la propagation de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de leur évolution est assujettie à d'importantes incertitudes et, par conséquent, les estimations sur une possible incidence défavorable et importante de la COVID-19 sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société lors de périodes futures sont assujetties également à d'importantes incertitudes. La Société suit l'évolution de la situation afin d'être en mesure de prendre les mesures appropriées.

## **SITUATION FINANCIÈRE**

Au 30 juin 2021, la Société avait un fonds de roulement de 11 643 159 \$, incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 11 711 285 \$.

## PERSPECTIVES

La stratégie de la Société est axée sur le développement de gisements minéraux rentables, dont les retombées de leur exploitation ou de leur vente pourront assurer la pérennité de la Société. La direction, dans l'application de sa stratégie de développement, tiendra compte des conditions du marché mondial et du marché boursier.

Comme indiqué précédemment dans ce rapport de gestion, la Société a terminé son analyse des résultats du programme de forage 2020 en mai 2020, a annoncé les résultats de l'ERM 2020 du projet James Bay en juillet 2020, et a annoncé les résultats de l'EEP sur le projet James Bay en octobre 2020. Sur la base des résultats de l'EEP, la Société planifie les prochaines étapes du développement du projet James Bay, qui pourraient inclure le programme 2021, des essais métallurgiques en cours et la mise en œuvre de certaines études de base environnementales et culturelles à inclure dans une éventuelle étude de préfaisabilité.

La Société se concentre également sur la production potentielle de niobium de qualité batterie à partir du projet James Bay et du projet Crevier. Une série d'essais métallurgiques a commencé. La demande de niobium de qualité batterie devrait passer de 100 tonnes à plus de 45 000 tonnes d'ici 2030.

De plus, la Société continue de collaborer avec la première nation locale, la PNMC. Au cours de l'année, la Société a présenté le projet James Bay, les résultats du programme de forage 2020 et les résultats de l'EEP. La direction de la PNMC a invité la Société à organiser une séance d'information le 5 mars 2020, et plusieurs séances d'information seront organisées dès que les restrictions de voyage de la PNMC seront levées. La Société maintient une communication constante avec la PNMC.

Enfin, les essais métallurgiques au COREM pour le projet Crevier ont été suspendus en raison de la COVID-19. La Société a repris les essais. Les résultats des études menées au COREM, comme décrits ci-dessus, pourraient avoir un impact significatif sur le développement du projet Crevier.

## DÉPENSES D'EXPLORATION ET ÉVALUATION

La Société a engagé les dépenses d'exploration et évaluation suivantes par projet :

| Six mois terminés le 30 juin 2021 | James Bay        | Crevier       | Autres        | Total            |
|-----------------------------------|------------------|---------------|---------------|------------------|
|                                   | \$               | \$            | \$            | \$               |
| Salaires et services-conseils     | 309 041          | 8 740         | 23 700        | 341 481          |
| Consultants                       | 227 495          | 45 000        | -             | 272 495          |
| Construction du sentier d'hiver   | 275 272          | -             | -             | 275 272          |
| Études                            | 138 052          | -             | -             | 138 052          |
| Titres miniers                    | 13 849           | 2 953         | 16 015        | 32 817           |
| Transport                         | 16 792           | -             | -             | 16 792           |
| Administration et autres          | 48 577           | 1 578         | -             | 50 155           |
| <b>Total</b>                      | <b>1 029 078</b> | <b>58 271</b> | <b>39 715</b> | <b>1 127 064</b> |

  

| Six mois terminés le 30 juin 2020 | James Bay        | Crevier       | Autres       | Total            |
|-----------------------------------|------------------|---------------|--------------|------------------|
|                                   | \$               | \$            | \$           | \$               |
| Salaires et services-conseils     | 274 286          | 9 900         | -            | 284 186          |
| Forage                            | 511 357          | -             | -            | 511 357          |
| Études                            | 236 128          | 75 271        | -            | 311 399          |
| Titres miniers                    | 17 225           | 3 398         | 7 900        | 28 523           |
| Transport                         | 347 505          | -             | -            | 347 505          |
| Autres                            | 21 947           | 1 050         | -            | 22 997           |
| <b>Total</b>                      | <b>1 408 448</b> | <b>89 619</b> | <b>7 900</b> | <b>1 505 967</b> |

## REVUE FINANCIÈRE

La Société est dans une phase d'exploration et d'évaluation et ses activités ne génèrent encore aucun revenu. Par conséquent, la performance financière de la Société dépend largement de l'intensité des activités d'exploration et d'évaluation pour ses projets et des dépenses de gestion et d'administration nécessaires à l'exécution de ses activités.

*Résultats du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2021 (« T2-2021 ») comparativement au deuxième trimestre terminé le 30 juin 2020 (« T2-2020 »).*

Durant le T2-2021, la Société a subi une perte nette de 354 685 \$ (0,00 \$ l'action), comparativement à 557 503 \$ (0,01 \$ l'action) au T2-2020. La perte nette attribuable aux actionnaires de la Société a totalisé 342 315 \$ au T2-2021 comparativement à 551 618 \$ au T2-2020.

La perte d'exploitation pour le T2-2021 était de 522 196 \$, une baisse de 56 103 \$ comparativement au T2-2020. La diminution entre les périodes est principalement due à la baisse des dépenses d'exploration et d'évaluation pour le programme 2021 comparativement au programme de forage 2020 au projet James Bay Niobium. Les dépenses d'exploration et d'évaluation ont totalisé 191 321 \$ au T2-2021 (254 284 \$ au T2-2020). Les détails se trouvent dans les tableaux ci-dessus.

Les frais de gestion et d'administration ont totalisé 284 554 \$ au T2-2021 (226 376 \$ au T2-2020) et ont augmenté en raison des activités supplémentaires de relations avec les investisseurs réalisées au cours de la période actuelle. La rémunération à base d'actions a totalisé 41 813 \$ au cours du T2-2021 (94 083 \$ au T2-2020). Cette diminution s'explique par le fait que moins d'options ont été émises au cours du T2-2021, comparativement au T2-2020.

De plus, la Société a enregistré un gain sur placements de 141 300 \$ au T2-2021 (montant nul au T2-2020). La Société a réalisé un produit financier de 13 379 \$ au T2-2021 (5 140 \$ au T2-2020), l'augmentation résultant de la hausse des liquidités détenues au T2-2021. En outre, le gain lié à la comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditives au T2-2021 s'est élevé à 12 748 \$ (15 087 \$ au T2-2020).

*Résultats pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021 (« CA-2021 ») comparativement à la période de six mois terminée le 30 juin 2020 (« CA-2020 »).*

Durant le CA-2021, la Société a subi une perte nette de 1 712 366 \$ (0,02 \$ l'action), comparativement à 1 878 434 \$ (0,04 \$ l'action) au CA-2020. La perte nette attribuable aux actionnaires de la Société a totalisé 1 685 462 \$ au CA-2021, comparativement à 1 862 670 \$ au CA-2020.

La perte d'exploitation pour le CA-2021 était de 1 881 320 \$, une baisse de 174 959 \$ comparativement au CA-2020. La diminution entre les périodes est principalement due à la baisse des dépenses d'exploration et d'évaluation pour le programme 2021 comparativement au programme de forage 2020 au projet James Bay Niobium. Les dépenses d'exploration et d'évaluation ont totalisé 1 127 064 \$ au CA-2021 (1 505 967 \$ au CA-2020), dont les détails se trouvent dans les tableaux ci-dessus.

Les dépenses de gestion et d'administration ont totalisé 663 129 \$ au CA-2021 (406 080 \$ au CA-2020). L'augmentation entre les périodes est principalement due aux activités d'affaires élevées entreprises au CA-2021 et qui sont liées aux relations avec les investisseurs et au développement d'affaires. Les autres coûts sont cohérents entre les périodes. La rémunération à base d'actions a totalisé 82 213 \$ au cours du CA-2021 (136 568 \$ au CA-2020). La baisse de la rémunération à base d'actions entre les périodes est due à la diminution des options sur actions octroyées au cours de la période actuelle.

De plus, la Société a enregistré un gain sur placements de 53 870 \$ au CA-2021 (nulle au CA-2020). La Société a réalisé un produit financier de 29 493 \$ au CA-2021 (16 890 \$ au CA-2020), l'augmentation résultant de la hausse des liquidités détenues au CA-2021. Les autres produits liés aux subventions gouvernementales différées étaient nuls au CA-2021 (53 425 \$ au CA-2020). Le gain lié à la comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditives au CA-2021 s'est élevé à 87 199 \$ (107 497 \$ au CA-2020).

### Information financière trimestrielle sélectionnée

Voici un résumé des résultats financiers de la Société pour les huit derniers trimestres :

| Période terminée le | Produit financier | Bénéfice net<br>(perte nette) | Bénéfice net (perte nette)<br>attribuable aux<br>actionnaires de la Société | Bénéfice (perte)<br>par action de base<br>et dilué(e) |
|---------------------|-------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                     | \$                | \$                            | \$                                                                          | \$                                                    |
| 30 juin 2021        | 13 379            | (399 685)                     | (374 940)                                                                   | (0,01)                                                |
| 31 mars 2021        | 16 114            | (1 312 681)                   | (1 310 147)                                                                 | (0,02)                                                |
| 31 décembre 2020    | 4 680             | 1 704 488                     | 1 706 064                                                                   | 0,03                                                  |
| 30 septembre 2020   | 2 117             | (589 746)                     | (588 189)                                                                   | (0,01)                                                |
| 30 juin 2020        | 5 140             | (557 503)                     | (551 618)                                                                   | (0,01)                                                |
| 31 mars 2020        | 11 750            | (1 320 931)                   | (1 311 052)                                                                 | (0,03)                                                |
| 31 décembre 2019    | 5 877             | (507 322)                     | (498 548)                                                                   | (0,01)                                                |
| 30 septembre 2019   | 7 634             | (313 389)                     | (309 210)                                                                   | (0,01)                                                |

L'augmentation de la perte nette du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 septembre 2020 et au premier trimestre de 2021 coïncide avec le programme de forage 2020, l'ERM 2020, la réalisation de l'EEP sur le projet James Bay et le début du programme 2021. Du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 31 décembre 2020, la Société a réalisé un gain sur la vente d'une redevance à Osisko pour 1,6 million de dollars et un gain sur la vente d'une propriété de 0,8 million de dollars.

### Gestion du capital

En ce qui concerne la gestion de son capital, l'objectif de la Société est de conserver sa capacité de mener des activités d'exploration minière tout en maintenant les campagnes d'exploration et d'évaluation des actifs miniers en cours, de maintenir un fonds de roulement suffisant pour respecter ses engagements actuels et d'effectuer d'éventuels investissements. Au 30 juin 2021, le capital de la Société se compose de capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société de 11 889 793 \$ (13 269 253 \$ au 31 décembre 2020). La Société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements conformément aux objectifs susmentionnés, ainsi qu'en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

### Opérations entre apparentés

La rémunération versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants, incluant le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, se détaille comme suit :

|                                                                       | Trois mois terminés le<br>30 juin |         | Six mois terminés le<br>30 juin |         |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------|---------------------------------|---------|
|                                                                       | 2021                              | 2020    | 2021                            | 2020    |
|                                                                       |                                   |         | \$                              | \$      |
| Salaires, honoraires professionnels et autres avantages à court terme | 97 000                            | 85 000  | 189 000                         | 164 000 |
| Rémunération fondée sur des actions                                   | 34 500                            | 53 500  | 61 000                          | 87 000  |
|                                                                       | 131 500                           | 138 500 | 250 000                         | 251 000 |

### Arrangements hors bilan

Au 30 juin 2021, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

### Information sur les actions en circulation

Au 26 août 2021, la Société a 71 151 524 actions ordinaires, 7 993 224 bons de souscription d'actions, 672 653 bons de souscription de compensation et 3 832 800 options d'achat d'actions en circulation.

## AUTRES RISQUES ET INCERTITUDES

Un placement dans les actions ordinaires de la Société est assujéti à de nombreux risques et incertitudes. Un investisseur devrait porter une attention particulière aux risques décrits dans le rapport de gestion et aux autres renseignements déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)), avant d'investir dans des actions ordinaires de la Société. Si un ou plusieurs risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société et les investisseurs pourraient perdre une proportion importante de leur investissement.

Les facteurs de risque suivants pourraient ne pas constituer la liste définitive de tous les facteurs de risque liés à un investissement dans NioBay ou liés à l'entreprise et aux activités de NioBay.

### *Conjoncture de l'industrie*

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques importants, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines en production. Toutes les propriétés de NioBay sont à l'étape de l'exploration et NioBay n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité aux infrastructures; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles; la réglementation gouvernementale, y compris celle référant aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où NioBay désirerait exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte que NioBay n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités de NioBay seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et au développement de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues. Il ne peut être garanti que des quantités suffisantes de minéraux seront découvertes ou que l'une des propriétés de NioBay atteindra le stade de la production commerciale.

### *Questions de réglementation*

Les activités de NioBay sont assujetties à la réglementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant la prospection et le développement, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de réglementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment des ordonnances rendues par les autorités de réglementation ou judiciaires interdisant ou réduisant les activités ou imposant des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. NioBay peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner des frais et des dépenses en immobilisations ou imposer des restrictions aux activités de NioBay ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur NioBay et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de production ou une réduction des niveaux de production aux propriétés productrices ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

*Les activités de NioBay sont assujetties à des risques financiers et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou de vente partielle d'actifs*

Les activités de NioBay sont assujetties à des risques financiers. En date du présent rapport de gestion, NioBay n'a aucun projet en production ni aucune source de revenus. La capacité de NioBay d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet que NioBay développe requiert d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, NioBay peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions de NioBay, parfois sous forme de titres convertibles, qui auraient pour effet une dilution substantielle de la participation en capitaux propres des actionnaires de NioBay. NioBay peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit que NioBay sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante.

#### *Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières*

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses en immobilisations substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des programmes d'exploration ou des études de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs importants, notamment, sans s'y limiter : a) les coûts pour amener une mine à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation d'études de faisabilité de la production et la construction d'installations de production; b) l'accès au financement et les coûts de financement; c) les coûts de production continus; d) les prix des métaux; e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales liées à d'anciennes activités d'exploration); et f) le climat politique ou la réglementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études techniques tirant des conclusions positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

#### *Concurrence*

Les activités de NioBay sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par NioBay résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La compétition est grande au sein de l'industrie quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, NioBay sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait que NioBay ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

*NioBay pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques*

Le domaine minier est capitalistique et assujéti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre réglementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités de NioBay. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières de NioBay ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de réglementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. NioBay pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à NioBay.

#### *Systèmes d'information et cybersécurité*

NioBay s'appuie sur son infrastructure informatique pour atteindre ses objectifs commerciaux. NioBay utilise différents systèmes informatiques, réseaux, équipements et logiciels et a adopté des mesures de sécurité pour prévenir et détecter les cybermenaces. Cependant, NioBay et les fournisseurs et fournisseurs de services tiers peuvent être vulnérables aux cybermenaces, qui évoluent en termes de sophistication et de nouvelles menaces émergentes à un rythme accru. Des tiers non autorisés peuvent être en mesure de pénétrer la sécurité du réseau et de détourner ou de compromettre des informations confidentielles, de créer des perturbations du système ou de provoquer des fermetures de NioBay ou de ses contreparties. Bien que NioBay n'ait subi aucune perte liée à des cyberattaques ou à d'autres violations de la sécurité des informations, rien ne garantit qu'il n'y aura pas de telles pertes à l'avenir. Des failles de sécurité importantes ou des défaillances du système de NioBay ou de ses contreparties, en particulier si une telle violation n'est pas détectée pendant un certain temps, peuvent entraîner des coûts importants, des amendes ou des poursuites judiciaires et une atteinte à la réputation. L'importance de toute violation de la cybersécurité est difficile à quantifier, mais peut dans certaines circonstances être importante et pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités de NioBay.

#### *Coronavirus (COVID-19)*

NioBay peut faire face à des risques liés à des épidémies ou à des éclosions de maladies transmissibles, lesquelles pourraient perturber significativement, directement ou indirectement, ses activités et pourraient avoir une incidence défavorable et importante sur son entreprise et sa situation financière.

Les activités de NioBay pourraient être défavorablement touchées par les effets du coronavirus ou d'autres épidémies. En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus est apparue en Chine et le virus s'est maintenant propagé dans plusieurs autres pays, y compris le Canada et les É.-U., et des cas d'infection sont signalés à la grandeur de la planète. La mesure des effets du coronavirus sur les affaires de NioBay, y compris ses activités et le marché de ses titres, dépendra des développements futurs, qui sont extrêmement incertains, qui ne sont pas prévisibles à ce moment et qui comprennent la durée, la gravité et l'étendue de l'épidémie ainsi que les actions prises pour contenir ou traiter l'épidémie de coronavirus. En particulier, la propagation continue du coronavirus à l'échelle mondiale pourrait avoir un impact négatif majeur sur les activités de NioBay, y compris, sans s'y limiter, sur la santé des employés, la productivité de la main-d'œuvre, l'augmentation des primes d'assurance, les restrictions de déplacements, la disponibilité d'experts et de personnel du secteur, les opérations et les activités des tiers, et d'autres facteurs qui dépendront des développements futurs indépendants de la volonté de NioBay, ce qui peut avoir un effet négatif important sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Rien ne garantit que le personnel de NioBay ne sera pas affecté par cette pandémie et qu'ultimement, la productivité de sa main-d'œuvre soit réduite ou qu'il y ait des hausses des frais médicaux et des primes d'assurance à la suite de ces risques pour la santé.

En outre, une importante épidémie de coronavirus pourrait se solder par une crise sanitaire mondiale qui pourrait avoir un effet négatif sur l'économie et les marchés financiers à l'échelle de la planète, résultant en une récession économique qui pourrait avoir une incidence négative sur la demande en métaux précieux et en métaux de base et sur les perspectives de NioBay.



### Fluctuation du cours des actions ordinaires de NioBay

Le cours des actions ordinaires de NioBay est touché par de nombreuses variables qui ne sont pas directement liées au rendement de l'entreprise de NioBay, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. L'effet de ces facteurs et d'autres sur la valeur marchande des actions ordinaires de NioBay dans le futur ne peut être prédit.

### Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

Une description des risques financiers est présentée dans les états financiers annuels, déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Contrôle de divulgation de l'information à l'interne

En novembre 2007, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs inscrits au TSXV, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière à compter du 31 décembre 2007 et par après. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109.

### Base d'établissement des états financiers

Les états financiers ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et qui sont applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la norme *International Accounting Standard 34, Information financière intermédiaire*. Les états financiers devraient être lus en parallèle avec les états financiers annuels, lesquels ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB.

Le conseil a approuvé les états financiers le 26 août 2021.

Les conventions comptables significatives de NioBay ainsi que les normes comptables émises, mais pas encore en vigueur sont décrites en détail dans les notes aux états financiers annuels, déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont réévaluées en continu et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugées être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers, déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier.

Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers, déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels concernant la Société ont été déposés et sont disponibles sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

Les énoncés compris dans le présent rapport de gestion, autres que les énoncés basés sur des faits historiques, sont considérés comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent comporter des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer de tels écarts, notamment : une volatilité des prix des métaux; des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; des variations inattendues des conditions géologiques d'une propriété ou des données géologiques erronées; des risques environnementaux, y compris une augmentation des contraintes imposées par la réglementation; des conditions défavorables à l'extraction minière qui ne sont pas prévues; des conditions politiques défavorables et des modifications aux règlements et aux politiques des gouvernements. Même si NioBay a cherché à reconnaître les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité sensiblement différents de ceux compris dans ces énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Rien ne garantit que ces énoncés prospectifs s'avèrent exacts puisque les plans et résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. En conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

### **Renseignements supplémentaires et information continue**

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 26 août 2021. Des renseignements supplémentaires sur la Société sont rendus disponibles par le dépôt régulier de communiqués, d'états financiers et de rapports de gestion sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur le site web de la Société ([www.niobaymetals.com](http://www.niobaymetals.com)).

**(Signé) Claude Dufresne**

Claude Dufresne  
Président et chef de la direction

**(Signé) Anthony Glavac**

Anthony Glavac  
Chef de la direction financière

**26 août 2021**

## **Informations sur la Société**

### **Bureau administratif**

1100, av. des Canadiens-de-Montréal  
Bureau 300  
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2  
Tél. : 514 866-6500  
Site web : [www.niobaymetals.com](http://www.niobaymetals.com)

### **Administrateurs**

Serge Savard, président du conseil  
Claude Dufresne  
Dawn Madahbee Leach  
Jean-Sébastien David  
Raymond Legault  
Mathieu Savard

### **Dirigeants**

Claude Dufresne, président et chef de la direction  
Anthony Glavac, chef de la direction financière  
Derek Teevan, vice-président ESG et communautés  
Marc Pothier, vice-président, affaires juridiques et  
secrétaire corporatif

### **Conseillers juridiques**

Lavery, de Billy LLP

### **Auditeurs**

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

### **Agent des transferts**

Fiducie TSX

### **Inscription en Bourse**

Bourse de croissance TSX : NBY  
OTCQB : NBYCF